Pourquoi la COP21 est un événement qui a suscité l'idée de ce concours

2015 est une année importante pour l'humanité. Un accord international doit être signé à l'issue de la **COP 21**, afin d'orienter les politiques nationales vers des choix énergétiques et écologiques permettant d'atteindre une limitation des émissions de gaz à effet de serre à un niveau qui amène la température moyenne terrestre à rester en deçà de 2°C par rapport à l'année de référence, soit 1990.

Faute de quoi, en l'absence de politiques et de mesures applicables et adaptées à l'enjeu, le niveau des émissions de gaz à effet de serre, à la fin de ce siècle, serait tel que tous les pays, toutes les populations de notre planète, auraient à affronter des situations catastrophiques.

Selon le 5ème rapport du GIEC, il est acquis à 95% que les activités humaines sont déterminantes quant à l'augmentation de la température moyenne terrestre. Les experts s'attendent également à ce que le réchauffement climatique provoque des événements météorologiques extrêmes plus intenses, tels que sécheresses, pluies diluviennes, voire des ouragans plus fréquents.

Au vu de l'affaiblissement de la détermination de plusieurs pays, dont le Canada, l'Australie, et le Japon, au vu des accords bilatéraux entre les USA et la Chine d'une part et entre les USA et l'Inde d'autre part, et au vu des annonces sur l'accélération de la fonte des glaciers du Groënland et de l'Antarctique et sur les remontées de méthane dans l'Arctique, ces conclusions doivent être considérées avec des marges d'incertitude qui, notamment, relèvent de différents domaines de la vie collective. Les risques de dérèglement climatique auxquels nos sociétés seront confrontées seront, nous le craignons, plus importants qu'annoncés, si la conférence de Paris ne traduit pas une réelle volonté commune de faire face au changement climatique.

Combien d'accords internationaux seront nécessaires pour assurer les populations que la volonté politique a compris le sens des réalités climatiques pour les générations futures ?

Car, d'ores et déjà, nous pouvons apprécier les dégâts produits par des inondations, des submersions marines, voire des canicules, y compris en France, en Europe.

Si ces dégâts semblent pour l'heure supportables (absorbables par l'organisation sociale existante) bien que souvent tragiques pour nos pays européens, ils ne le sont déjà plus sur d'autres continents et il est à craindre que la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques augmentant, notre tissu social soit désorganisé par les catastrophes climatiques à venir (i.e. New Orleans après Katrina ou Red Hook après Sandy).

Les réfugiés climatiques sont déjà beaucoup plus nombreux que les personnes fuyant les conflits guerriers.

Partout sur la planète, des populations sont d'ores et déjà contraintes de quitter leurs villages pour se réfugier en des lieux plus « sûrs » suite aux effets de la hausse de la

température moyenne. Qu'elles soient inuits, philippines, vanuataises, chinoises, égyptiennes, mélanésiennes ou néerlandaises, nombre d'entre elles sont ou seront sous le coup d'une modification de leurs conditions de vie, voire d'un déplacement contraint et forcé.

Pas un continent, pas un pays, pas un territoire, fût-il d'un pays industriellement très développé et aux infrastructures résilientes, ne peut se considérer à l'abri d'un phénomène météorologique majeur ou d'un aléa climatique extraordinaire.

Le dernier rapport du GIEC, fait état de diverses simulations quant à la hausse de la température et décline les effets selon différents scénarii. A fortiori, il ne s'agit pas de choisir entre tel ou tel scénario. Mais d'être conscient que les conditions de vie sont suspendues aux conditions climatiques et que nous sommes en train de les changer de manière irréversible.

Cela dit, nous devrions être confiants, eu égard aux enjeux, envers nos politiques pour espérer qu'ils prendront des dispositions courageuses et salutaires. Mais, comme l'indique Ronan Dantec : "**Sans l'engagement des gouvernements locaux et subnationaux, mais aussi de l'ensemble des autres acteurs de la société civile à l'échelle territoriale, aucun Etat ne peut atteindre ses objectifs de réductions de gaz à effet de serre**". Nous savons ainsi que nos modes de vie, nos économies, devront s'adapter, que le temps est compté. Nous ne devons pas attendre que nos sociétés soient au « pied du mur » pour nous convaincre de la nécessité d'ajuster nos modes de vie et **d'imaginer toutes les alternatives.**

Un document de l'ADEME, fondé sur les observations climatiques de Métro-France sur le siècle dernier et en particulier les trente dernières années pointe que : « Plusieurs études conduites récemment montrent que le changement climatique et la nécessité de s'inscrire dans une dynamique d'adaptation aux évolutions à venir **ne vont pas de soi et ne sont pas encore totalement acceptés, en particulier lorsque leur pleine prise en compte induirait des modifications radicales des pratiques en vigueur, des choix stratégiques d'investissement, de positionnement politique et de modèle de développement socio-économique**. Il semble donc important, pour fédérer l'adhésion de l'ensemble des acteurs d'un territoire autour de la thématique du changement climatique, d'ancrer cette problématique dans le concret et notamment de faire prendre conscience des changements déjà intervenus. En outre, l'action des collectivités locales et des acteurs économiques s'inscrivant dans un territoire clairement identifié, il est nécessaire de présenter ces évolutions au plus près de ces bassins géographiques auxquels s'identifient ces acteurs. »

L'évitement d'une crise humanitaire sans précédent demande donc notre implication en qualité de citoyen pour inciter les décideurs politiques à relever le défi, sans aucune ambiguïté ou arrière pensée de leur part.

Par ailleurs, et bien malgré l'arrêt des émissions de gaz à effet de serre, la montée du niveau des mers et des océans ne peut pas cesser. Quels seront donc les futurs traits de côtes ? Quels seront les effets des tempêtes sur les territoires et les littoraux ?

Notre projet vise à définir les critères d'une ville et du territoire associé qui répondraient

aux nombreux enjeux climatiques. Si quelques métropoles abordent le thème des évolutions climatiques selon le concept de résilience, soit une adaptation aux changements climatiques, face aux risques de submersions marines et aux inondations, les solutions étudiées sont-elles à la mesure des bouleversements littoraux probables si le réchauffement climatique demeure incontrôlé ?

Sans avoir la prétention de proposer « la » solution aux problèmes qui se présentent,le projet offre des perspectives en terme de prise de conscience pour un public large, qui parfois peut être porté à rêver d'un environnement urbain vivable pour tous et d'une certaine confiance en l'avenir citoyen. Il offre également à des étudiants d'écoles d'architecture différentes, de disciplines différentes, de se rencontrer, de se confronter de façon collégiale à une réalité concrète, avec l'apport d'une information et d'une formation conséquentes, et en concertation avec les habitants potentiels

L'enjeu du concours est donc environnemental, pédagogique, méthodologique, démocratique.